

Les salariés d'ERITEL par leur mobilisation ont fait céder la Direction !

Les salariés révoltés par les propositions des premières réunions de NAO (Négociation Annuelle Obligatoire) et en raison des conditions lamentables de travail ont décidé de se mobiliser.

Avant la grève à ERITEL c'était :

- Pas d'augmentation des paniers repas
- Pas de budget CE
- Non-respect des temps de repos
- Non prise en charge du nettoyage des tenues professionnelles
- Application partielle de la convention collective actuelle.
- Décisions unilatérales présentées aux élus du personnel de modification de la convention collective, qui aura pour conséquence la perte de la mutuelle du BTP.
- Prime de participation quasi inexistante.



Une négociation est donc ouverte sur un accord d'harmonisation avec ERITEL les représentants du personnel vous informerons et vous consulterons sur les propositions de la Direction. Les représentants CGT porteront des propositions pour gagner un accord d'entreprise plus favorable pour tous les salariés d'ERITEL.

Après la mobilisation des salariés avec la CGT a été obtenu :

- Le passage en CDI pour 50 intérimaires dont certains avait 8 ans de présence en intérim dans l'entreprise !
- Une prime exceptionnelle de 400€ net,
- Une prime d'ancienneté à partir de 3 ans d'ancienneté, des tickets restaurants,
- Un vrai budget social via le comité d'entreprise,(Chèque vacances, bon d'achat Noël, naissance, mariage, etc..),
- Une augmentation du panier repas de 11 à 13€,
- Augmentation de la prime de participation à plus deux mois en 2016.
- Ouverture de négociations pour un accord d'harmonisation dans le cadre de l'intégration dans le groupe CIRCET et en lien avec un changement de convention collective vers la métallurgie.
- Respect des binômes pour les nacelles.
- Et une seule journée de grève de retenue sur les deux !

Bulletin de contact et de syndicalisation CGT

NOM : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Facultatif :  (perso.) 

(profes.) Grade/Classification Métier : Service/Bureau (nom et adresse)

A retourner à :

Syndicat Départemental de Loire-Atlantique CGT FAPT 44
1 place de la gare de l'Etat 44276 cedex 2 Tel : 02 40 35 51 21